



Chemin des Carabiniers 12, 2400 Le Locle
slts@slts2400.ch
www.slts2400.ch

Toute personne étant au minimum dans l'année de ses 15 ans ou plus doit fournir avec cette demande d'admission un extrait valable de son casier judiciaire.

Chaque demande formulée sans cet extrait se verra refusée.

Demande d'admission à la SLTS :

Fusil 300m	☐ avec licence ☐ sans licence ☐ Au cours JT ☐ Au cours Ado	Carabine 50m	☐ avec licence ☐ sans licence ☐ Junior
Au pistolet	☐ 25m ☐ 50m ☐ 10m ☐ avec licence ☐ sans licence ☐ Junior	Carabine 10m	☐ avec licence ☐ sans licence ☐ Junior
	☐ Membre ami		

Titre : Monsieur ☐ Madame ☐

Nom :

Prénom :

Rue :

N° postal :

Localité :

Téléphone / Mobile :

Date de naissance (jj.mm.aaaa) :

Nationalité :

Adresse e-mail :

N° AVS (Se trouve sur votre carte d'assurance maladie) :

Date et signature (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Pour les mineurs :

N° mobile du représentant légal :

E-mail du représentant légal :

Demande à retourner à :

SLTS – Société Locloise de Tir Sportif, Chemin des Carabiniers 12, 2400 Le Locle
slts@slts2400.ch

Renseignements : 079 875 53 61

Cotisations annuelles :

Membre ami : 25.-

Junior/JT : 50.- + pour **JT F300m** caution de 50.- pour le matériel mis à disposition durant la saison. La caution sera restituée le jour de la fermeture des stands en fin de saison après le nettoyage des armes (Conditions de restitution : Totalité du matériel en prêt + nettoyage de l'arme)

Membres non licenciés + Actif-B : 75.-



Chemin des Carabiniers 12, 2400 Le Locle
slts@slts2400.ch
www.slts2400.ch

Membres licenciés : 100.- à condition de faire 3 tirs sous licence par saison dans chaque discipline licenciée. Si les 3 tirs ne sont pas effectués, la licence sera retirée et facturée au membre.